OBJECTIF DE LA FORMATION

- Etre habilité pour effectuer des travaux d'ordre non-électrique dans les locaux d'accès réservés aux électriciens en zone de voisinage simple (peintre, plombier, femme de ménage, agent de sécurité, etc.).

CONDITION D'ACCES A LA FORMATION :

DUREE	Formation initiale et ou recyclage : 7 heures – 1 jour
LIEU	A définir
EFFECTIF	Groupe de 12 personnes maximum
PUBLIC	Exécutants de travaux d'ordre non électrique
LANGUE	Français

PRE REQUIS

- Pré-requis du commanditaire

- Mettre à disposition une salle de formation équipée.
- Tenir compte des pré-requis des apprenants.
- Remettre les supports et documents relatifs à la formation.
- Être en conformité avec la norme NF C 18-510 au niveau des équipements mis à disposition.
- Préciser si la formation dispensée est spécifique.
- Remettre des livrets de prescription électrique.
- Préciser la prise en compte des besoins liés au handicap

- Pré-requis apprenants

- Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les apprenants doivent être capable de lire et de comprendre les instructions de sécurité.

INTERVENANT(S)

- Formateur consultant en Sécurité Electrique

MATERIEL PEDAGOGIQUE

- Vidéo projecteur + PC.
- Coffret ou armoire électrique
- Matériel de sécurité en démonstration : EPI, EPC, outillages…

METHODE(S) PEDAGOGIQUE(S)

- Apports théoriques et pratiques.
- Echange thématique des expériences, des pratiques et des représentations des participants visant à mettre à jour les synergies et à nourrir des réflexions consensuelles.

DISPOSITIF D'EVALUATION

- Evaluation de l'atteinte des objectifs pédagogiques

Une évaluation théorique et pratique sera menée en fin de formation afin de valider les acquis des stagiaires, selon les critères de la norme NFC 18-510 :

- Evaluation théorique (QCM)
- Evaluation pratique : réaliser plusieurs mises en situation suivant les compétences demandées en fonction des opérations confiées décrite sur la norme NFC 18-510

- Evaluation de l'action de formation

Une évaluation à chaud sera conduite et permettra de mesurer le niveau de satisfaction immédiate des participants.

VALIDATION

A l'issue du stage, un compte-rendu de la formation est envoyé par mail mentionnant la réussite ou non du stagiaire à l'évaluation finale.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Rappel des notions de base en électricité
- Constitution de la matière
- Les matériaux
- Valeurs caractérisant l'électricité
- La loi d'Ohm
- La puissance
- Les appareils de mesure
- Le courant domestique (alternatif, réseau triphasé)

- La prévention des risques électriques
- Statistique sur les accidents d'origine électrique
- Les différents risques d'origine électrique
- Les moyens de protection

- Installations électriques
- Production et distribution de l'énergie électrique, alimentation autonome, groupes électrogènes etc.
- Technologie et caractéristiques des appareils constituant un réseau BT (NF-C 15 100)

- Sécurité électrique
- Rôle et régime du neutre
- Indices de protections (IP)
- Prise de terre et protection différentielle
- Sécurité dans l'utilisation du matériel électroportatif (classes de protection)

- Structure de la norme NF C18-510
- Définitions
- Les titres d'habilitation
- Les domaines de tension
- Les différentes zones d'environnement

- Module exécutant de travaux d'ordre non électrique
- Repérer la zone de travail qui lui a été définie.
- Appliquer les prescriptions.
- Analyse les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.

- Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique
- Notions de secourisme (PAS, PLS,..)
- Incendie sur les réseaux ou sur les équipements

- Contrôle des connaissances
- Théorique et pratique suivant NF C 18-510

Mise en situation réelle sur les installations de l'établissement ou sur coffret et armoire pédagogique.

Remarque : certains chapitres peuvent être développés en fonction des risques spécifiques liés à l'activité et aux installations électriques du stagiaire.